



# ACADÉMIE DE PARIS

*Liberté  
Egalité  
Fraternité*

## Division des personnels administratifs techniques, sociaux et de santé

### Bureau

DPATSS 1

Affaire suivie par :

Jean-Pierre Moracchini

Tél : 01 44 62 44 66

Mél : [jean-pierre.moracchini@ac-paris.fr](mailto:jean-pierre.moracchini@ac-paris.fr)

12, Boulevard d'Indochine  
CS 40 049  
75933 Paris Cedex 19

**Le recteur de l'académie de Paris,  
recteur de la région académique d'Île-de-France,  
chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France**

- VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat ;
- VU** le décret n°2005-1215 du 26 septembre 2005 modifié portant dispositions statutaires communes applicables aux corps des attachés d'administration et à certains corps analogues ;
- VU** le décret n°2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

### ARRÊTE

**Article 1 :** Les secrétaires d'administration de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude au corps d'attaché d'administration de l'Etat, pour l'année 2021 :

- Liste principale :

N° d'ordre	Nom – Prénom	Affectation actuelle
1	DAIRIAM Jérôme	LGT SOPHIE GERMAIN
2	LEGAL Zahia	RECTORAT DE PARIS
3	VAN TIL Séverine	SIEC
4	CHICOT Charles	RECTORAT DE PARIS
5	CHAPELLE Carole	UNIVERSITE DE PARIS
6	RANDRIANARAHANA Grace	SORBONNE UNIVERSITE
7	BONDUE Magalie	LG GEORGES BRASSENS
8	LOPEZ Aurore	INSTITUT DE FRANCE

- Liste complémentaire :

1	DJOUBRI Kameca	SIEC
2	CHEVRIER Isabelle	RECTORAT DE PARIS
3	BENETEAU DE LAPRAIRIE Jérôme	SIEC
4	DUVAL Annabelle	UNIVERSITE DE PARIS

**Article 2** : La Secrétaire Générale de l'académie de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**11 JUIN 2021**

Pour le recteur de Paris, la académique Ile-de-France,  
Recteur de l'académie de Paris,  
Chancelier des universités de Paris et d'Ile de France,  
Et par délégation,  
La secrétaire générale de l'enseignement scolaire

**Sandrine DEPOYANT-DUVAUT**